

Fort-de-France, le 1<sup>er</sup> Mars 2020

**Note à l'attention du  
Personnel de la Collectivité Territoriale de Martinique**

**Objet :** Point sur la situation liée au Coronavirus

Le risque épidémique lié au coronavirus est une menace réelle.

C'est en ce sens que j'ai fait part au Préfet de l'inquiétude légitime de notre population quant à l'insuffisance des informations et à la nécessité de contrôles stricts à l'entrée de notre territoire. J'ai relayé les attentes fortes de notre population d'être rassurée sur la performance du dispositif de contrôle et de prise en charge. Je lui ai proposé d'associer la Collectivité à la cellule de crise sanitaire.

Le dispositif se met en place au niveau de l'Etat, toutefois la communication sur les mesures mises en œuvre reste à améliorer. Cette situation favorise l'expression de mouvements divers et incontrôlés.

J'invite chacun à faire preuve de discernement et de solidarité dans ce contexte particulier, ainsi que d'une grande vigilance quant au respect des mesures de prévention sanitaire.

En ce qui concerne notre Collectivité et ses satellites, une organisation de gestion de crise sera mise en place pour anticiper les effets d'une éventuelle crise sanitaire. Les partenaires sociaux seront également consultés.

J'ai également noué des contacts avec mes homologues des pays de l'OECS afin de travailler conjointement et consolider nos efforts sur la gestion de cette épidémie.

Vous trouverez ci-joint une information sur les mesures de prévention adaptées à ce risque sanitaire et vous demande de la partager amplement.

Le Président du Conseil Exécutif  
Collectivité Territoriale de Martinique



Alfred MARIE-JEANNE

